

LES SYNTHÈSES

de l'Office International de l'Eau

Renforcement des compétences sur les aires d'alimentation de captages

Vincent RASPIC

Juin 2016



*Office
International
de l'Eau*



Avec le soutien financier de l'Onema



Renforcement des compétences sur les aires d'alimentation de captages

Version finale

Auteur : Vincent Raspic (OIEau)

Juin 2016

Sommaire :

Document 1 : Les préconisations pour le renforcement des compétences sur les aires d'alimentation de captages

Document 2 : Le Référentiel de compétences des animateurs d'aire de captage

Document 3 : Le Référentiel métier des animateurs d'aires d'alimentation de captage

Document 4 : La cartographie des cursus de formation

Document 1

**Les préconisations pour le renforcement des
compétences sur les aires d'alimentation
de captages**

Sommaire :

| | |
|--|----|
| Eléments de cadrage en préalable..... | 2 |
| PRECONISATION 1 : Améliorer la prise en charge financière de la formation..... | 10 |
| PRECONISATION 2 : Améliorer la visibilité des informations sur les formations..... | 11 |
| PRECONISATION 3 : Développer des nouveaux formats..... | 12 |

ELEMENTS DE CADRAGE EN PREALABLE

Une enquête a été menée auprès d'une partie des animateurs de captage de juillet à septembre 2015 pour identifier les besoins prioritaires des animateurs pour renforcer leurs compétences. Le panel des animateurs a été contacté via le réseau de Leonard JARRIGE (APCA, chambres d'agriculture), de Nathalie LACAZE (Agence de l'eau Rhin Meuse), de Jeanne BOUGHABA (MEDDE) et de Laure SEMBLAT (FNCCR).

L'analyse des besoins a été réalisée lors du traitement de cette enquête et a été discutée en réunion de Copil le 09 octobre 2015. L'OIEau propose quelques préconisations qui s'appuient sur les résultats de l'enquête et qui seront enrichies par les copil du 02 décembre 2015 et du 29 janvier 2016.

L'OIEau proposera un référentiel de formation.

RAPPEL DES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUETE ONEMA-OIEAU SEPTEMBRE 2015

L'enquête a permis de recevoir 122 questionnaires exploitables dont 49 complètement soit près de 40% de la population qui a répondu à l'enquête. Les animateurs ayant répondu débutent souvent dans cette fonction (70% ont moins de 5 ans d'expérience dans le métier) et ont un haut diplôme (81% ont au minimum un bac+5 spécialisé dans les domaines de l'agronomie, la gestion de l'environnement, la gestion de l'eau).

Ce sont les animateurs du réseau de l'APCA qui ont principalement répondu à l'enquête (65%) ce qui biaise les réponses des autres animateurs, territoriaux principalement.

D'après une enquête APCA sur les captages Grenelle de septembre 2015, les Chambres d'agriculture animent ou sont déjà identifiées pour animer près de 69 % des plans d'action. Lors de la phase d'animation, les Chambres d'agriculture se positionnent fréquemment en partenariat avec la collectivité en charge de l'animation générale (animateur sur 39% des plans d'actions).

Les Chambres d'agriculture candidatent également de façon assez systématique à la réalisation du diagnostic territorial des pressions agricoles (DTPA). Elles accompagnent les bureaux d'études pour réaliser le DTPA sur 45% des Aires d'Alimentation de Captage (AAC).

En revanche, elles sont moins sollicitées pour réaliser l'étude de délimitation de l'AAC et l'étude de vulnérabilité du fait d'un manque de compétences en hydrogéologie et d'un manque d'expertise pour répondre aux appels d'offres. Cette phase d'études est réalisée majoritairement par les bureaux d'études spécialisés en hydrogéologie. Néanmoins, pour 9% des captages, la Chambre d'agriculture a réalisé les études de délimitation et de vulnérabilité de l'AAC en développant des compétences hydrogéologiques. C'est le cas notamment en Bourgogne (Chambre d'agriculture (CA) de l'Yonne, de Saône-et-Loire et Nièvre).

Environ 13% des animateurs sont titulaires de la fonction publique territoriale, 36% sont en CDI et 50% sont plutôt en CDD ce qui montrent la précarité et explique le turn-over important et la faible expérience sur ce poste.

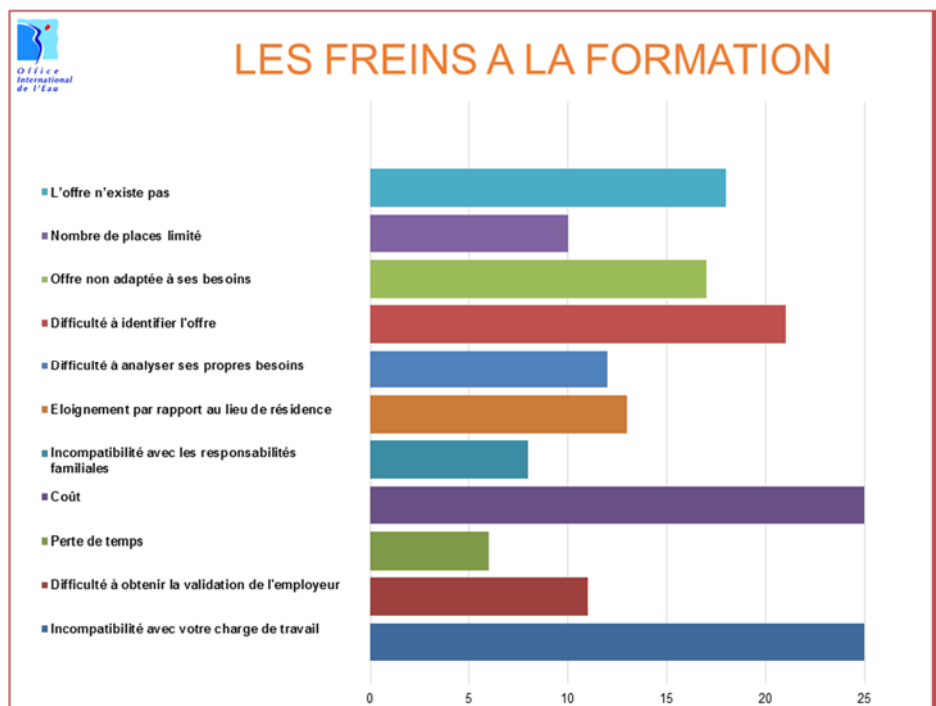
Une enquête de l'INRA montrait déjà cela en 2014 (Enq. instis. nationale et Enq. anims. Nationale) : « **L'enquête pointe aussi une certaine précarité et jeunesse des animateurs spécialisés captages** (forte proportion de CDD ou d'animateurs travaillant sur un dossier eau-agriculture depuis moins de 2 ans, 40% d'entre eux recrutés après la phase d'études préalables...) affaiblissant leur légitimité locale dans des processus locaux complexes. De plus, la diversité des missions allouées aux animateurs peut rendre leur rôle peu lisible. »

Cette légitimité a aussi été rediscutée et pointée du doigt lors de la réunion du Copil le 09 octobre 2015.

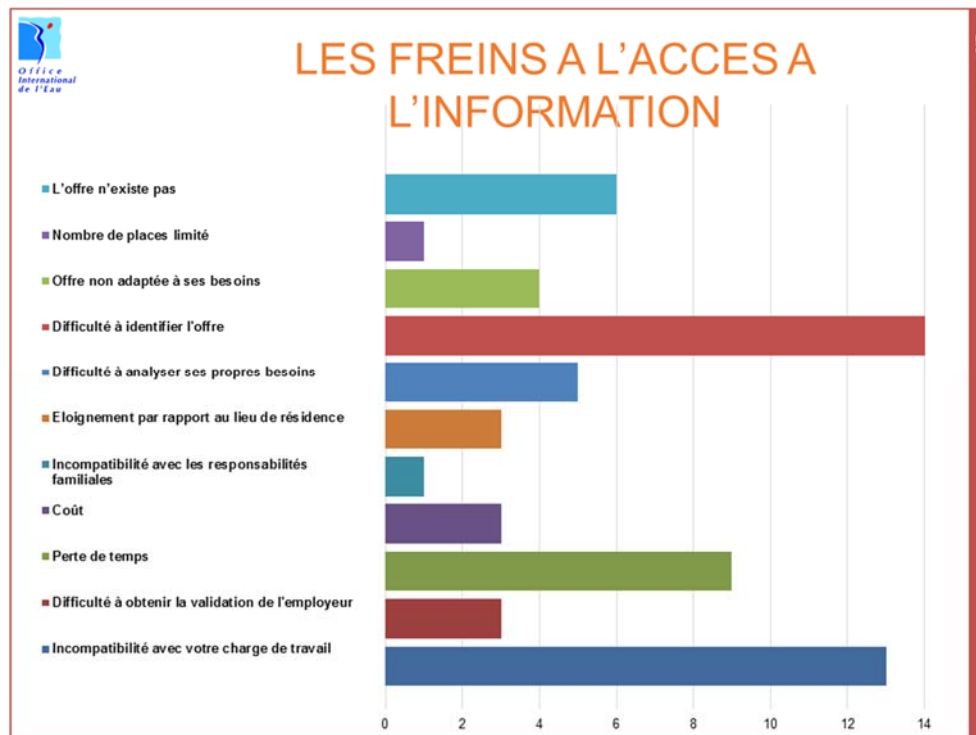
Parmi 9 thèmes proposés et 78 items, l'enquête met en évidence 22 sujets arrivés en tête des priorités pour renforcer les compétences des animateurs AAC. Ils peuvent être synthétisés en 5 thèmes principaux : les compétences techniques, la concertation – la communication – l'évaluation, auxquels s'ajoutent la gestion administrative et financière du projet.

| | Compétences techniques | Concertation | Communication | Evaluation | Gestion administrative et financière du projet |
|---------|--|---|--|---|---|
| BESOINS | Rédaction des documents techniques, mise en œuvre des actions sur le territoire, et la construction du plan d'action, SIG, émergence de porteurs de projet sur le territoire de l'AAC, pollutions diffuses, agronomie, accompagnement du montage de programmes d'actions sur le territoire pour faciliter la mise en place de pratiques compatibles avec les objectifs du plan d'action. | Concertation et dialogue, coordination des actions, des acteurs des projets, qualités relationnelles, relations entre les acteurs du territoire | Diffusion des données et des connaissances à un public non averti sont les besoins les plus prioritaires, supports d'information, de sensibilisation et de communication, diffusion pédagogique des informations | Appréciation des effets produits par le plan d'action | Etablissement du coût de l'action, budget prévisionnel pour un programme ou un projet, et dispositifs d'intervention et de financement publics, rédaction des dossiers de consultation et procédures des marchés publics (travaux et marchés) |

Les principaux freins à l'action de formation sont le coût et la charge de travail dans un premier temps puis la difficulté à trouver l'offre lorsqu'elle existe.



Les principaux freins à l'information sont plutôt de ne pas pouvoir trouver facilement celle-ci sans compter également le problème de charge de travail.



Les formats les mieux adaptés pour renforcer les compétences sont par ordre d'importance : les formations courtes 2 à 4j, les journées de rencontres et d'échanges et les sessions longues constituées de plusieurs sessions de 2-3 j.

La majorité des animateurs (66%) choisissent seul leur formation via internet, le catalogue des opérateurs et leur réseau.

Les préconisations pour améliorer l'action de formation/information des animateurs proposées ci-après sont basées sur les résultats de l'enquête, sur les premières idées de l'OIEau et les propositions du COPIL.

Chaque préconisation est présentée sous forme d'une fiche qui synthétise :

- la problématique à laquelle elle cherche à répondre,
- les propositions qui ont pu être imaginées,
- leurs avantages et inconvénients.

LES FORMATIONS MUTUALISABLES AVEC D'AUTRES METIERS

Les besoins en formation/information définis comme prioritaire par l'enquête peuvent être comblés soit par une offre mutualisable et partagée soit par une offre spécifique au métier d'animateur :

- **L'offre de formation est mutualisable lorsque les compétences à renforcer** sont partagées par d'autres métiers et d'autres familles professionnelles. Dans le cadre des besoins des animateurs AAC, les besoins en animation, dialogue territorial, communication (les principes), conduite de projet, gestion d'un budget, sensibilisation à la culture territoriale, articulation des procédures peuvent être comblés dans le cadre de formation mutualisées avec :
 - o Les animateur-trice de SAGE, contrat de milieu, de bassin, globaux...
 - o Les animateur-trice de captage
 - o Les animateur-trice TVB
 - o Les animateur-trice Natura 2000
 - o Les animateur-trice territorial-e
 - o Tout type de chargé-e de mission eau, territoire ...
 - o Etc

- **L'offre de formation/information n'est pas mutualisable lorsque les compétences à renforcer sont spécifiques au métier d'animateur AAC** : les compétences techniques (agronomie, hydrogéologie, pollutions diffuses, plan d'action), l'évaluation et les tableaux de bord, certaines parties de la gestion de l'information (la nature des informations) et la communication...

Cependant par expérience de l'OIEau, il paraît plus judicieux de limiter les formations mutualisées avec un public très large même si tous sont des animateurs car il y aura un effort important d'analogie à réaliser par les participants à la suite de la formation. Les termes techniques même en animation ne seront pas les mêmes tout comme les acteurs.

LES CONDITIONS D'ACCES AUX FORMATIONS IDENTIFIEES

Les conditions d'accès aux formations proposées sont variables en fonction des organismes de formation et du statut des animateurs.

1) Le prix des formations varie selon le statut de l'animateur AAC :

Les titulaires de la fonction publique territoriale ont un traitement à part puisqu'ils ont accès à des formations gratuites voire très peu chères dans la majorité des cas car leurs employeurs cotisent au 1% formation au CNFPT. Celui-ci en contrepartie organise des formations si le vivier est assez important (pour les micro-publics comme les animateurs, les formations ne sont pas encore spécifiques au métier). A noter que pour les animateurs non titulaires, si leur contrat est de droit public, ils ont les mêmes droits d'accès aux formations du CNFPT que les titulaires.

Les conditions d'accès sont plus chères pour les animateurs ayant des contrats de droit privé.

2) Le prix des formations varie selon l'organisme de formation :

On distingue trois types d'organismes dispensant des formations accessibles aux animateurs :

- Les organismes d'éducation à l'environnement : CPIE, IFREE, ARRA, GRAINE...
- Les organismes publics et parapublics : ONEMA, CNFPT, IFORE, ATEN, AgroParisTech (en partie), ENGEES (en partie), Agences de l'eau, Résolia
- Les organismes privés : OIEau, AgroParisTech (en partie) et ENGEES (en partie)...

LA FORMATION PAR LES ORGANISMES D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT (IFREE, CPIE, ARRA (association Rhône Alpes), GRAINE (Groupement Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement en Ile-de-France), REEB Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne...);

Leur mode de financement permet de réduire notablement les frais pédagogiques. Les financeurs sont les Conseils Régionaux, départementaux, les agences de l'eau, l'ADEME, parfois l'Etat, qui peuvent couvrir de 80% à 100% du coût des actions de ces structures, y compris les actions de formation.

A titre d'exemple, l'ARRA (Rhône-Alpes), l'IFREE (Poitou-Charentes), les CPIE, sont des structures ayant pour mission l'éducation à l'environnement. A ce titre, ils reçoivent une subvention des collectivités territoriales et des agences de l'eau. Pour l'ARRA, c'est 80% d'aides financières réparties entre l'agence de l'eau, la région PACA, la DREAL. L'IFREE en 2013 a été financé à 100% réparti entre la Région Poitou-Charentes (41%), le Département (17%), l'Etat (18%), divers (24%) tels que l'Académie de Poitiers, l'IUFM Poitou-Charentes, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, l'ADEME.

LA FORMATION PAR DES ORGANISMES PUBLICS OU PARAPUBLIC

Les formations organisées par les organismes publics et parapublics s'adressent à un public cible qui leur permettent de bénéficier de formation à moindre coût :

- L'Onema : Les stages organisés par le Centre de Formation de l'Onema sont ouverts à tous publics : agents de l'Etat et des collectivités territoriales, entreprises, organismes d'enseignement, associations. La journée de formation est tarifée à 350 €. Dans le cadre de ses conditions particulières le centre de formation de l'Onema peut examiner la possibilité de mettre en œuvre ou d'élaborer, sur convention et à des conditions particulières, des formations en nombre ou des stages spécifiques,
- Le CNFPT s'adresse aux agents territoriaux fonctionnaires et certains contractuels (pour lesquels la collectivité cotise au titre du 1% formation).

La grande majorité des stages du CNFPT sont gratuits (Hébergement, transport, restauration et pédagogie pris en charge par le CNFPT). L'accès aux colloques, journées d'actualité sont pris en charge par le CNFPT pour la restauration du midi et la pédagogie (hébergement, transport, repas du soir, à la charge de la collectivité). Certaines formations sont payantes (bureautique, accompagnement individuel...). Le tarif est le même pour tous les publics.

Pour les contractuels (pour lesquels la collectivité ne cotise pas au titre du 1% formation), les élus des collectivités territoriales, les agents publics de l'Etat, le secteur privé... : l'accès aux stages ou colloques du CNFPT sont « payants ».

Les contrats aidés bénéficient de tarifs spéciaux.

- L'IFORE s'adresse aux titulaires de la fonction publique d'Etat en priorité ; les formations peuvent être ouvertes aux titulaires de la fonction publique territoriale dans la limite des places disponibles,
- L'offre de l'ATEN est un service qui s'adresse en priorité aux salariés des membres² de l'ATEN pour lesquels elle est gratuite. Pour les autres, l'inscription est possible dans la limite des places disponibles et contre participation financière,
- AgroParisTech et ENGEES proposent des formations avec des prix exonérés de la TVA, une réduction de 20% pour les services de l'Etat, libre de droit pour les agents du Ministère de l'agriculture si les formations sont labellisées EPICEA³). Pour les autres publics la formation peut s'avérer plus coûteuse,
- Résolia est le centre de formation professionnelle dédié aux chambres d'agriculture et ouvert aussi au public extérieur. Un Parcours d'Adaptation à l'Emploi (PAE) permet d'intégrer au plus vite les nouveaux employés des chambres d'agriculture. Celui-ci est composé de modules obligatoires (Intégrer le réseau des Chambres d'agriculture, Inscrire ses missions dans la stratégie des Chambres d'agriculture, Échange de pratiques) et d'un bilan de compétences afin d'établir un plan de formation individualisé. Ce parcours permet un suivi dans le temps des besoins.

¹ Conditions Générales de vente – Onema 2015

² Les membres de l'ATEN : Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE), Parcs nationaux de France, Conservatoire du littoral, Agence des aires marines protégées, Région Languedoc-Roussillon, Région Ile-de-France, Région Rhône-Alpes, 2 conseils départementaux, Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, Union nationale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement, etc...

³EPICEA est l'outil de gestion et de suivi de la formation continue des agents du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

- Les agences de l'eau ne proposent pas de formation proprement dites aux animateurs. Elles organisent des séminaires, des journées de rencontres et d'échange techniques, gratuites auxquelles sont conviés les animateurs.

LA FORMATION PAR LES ORGANISMES PRIVÉS

Les organismes de formation privés tels que l'OIEau, ne bénéficient pas d'aides pour leur offre de formation. Les stagiaires paient le prix indiqué dans le catalogue. Des formations à la carte sont possibles pour répondre au plus près des besoins et permettre de réduire les coûts pour tout groupe supérieur à 5-6 personnes. Dans le cadre de la cotisation au CNFPT des organismes publics via le 1% formation, les animateurs peuvent demander au CNFPT une participation financière qui est reversée à l'OIEau.

Le coût moyen d'une journée de formation organisée par le CNFPT en 2013 est de 133 euros contre 460€ par stagiaire pour un organisme public ou parapublic et de 300 à 700 euros par stagiaire pour un organisme de formation privé.

Synthèse des conditions d'accès aux formations – OIEau 2015

| | |
|---|--|
| <p>STRUCTURE D'ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT</p> | <ul style="list-style-type: none"> • IFREE : Environ 135€/jour ; pour certains sujets stages conjoints avec l'ATEN • ARRA : Ouvert à tous, tarif préférentiel pour les adhérents (60€/j) et les personnes en recherche d'emploi (étudiants, jeunes diplômés...) 40€/j, les salariés non adhérents 100€/jour • REEB (réseau d'éducation à l'env en Bretagne) : Tarif Formation professionnelle continue; Tarifs adaptés pour les individuels et bénévoles d'association ; Gratuit jusqu'à 350€ pour 2 jours soit 175€/jour • Graine-Pays de Loire, réseau d'éducation à l'env : accès pour tous ; 3 jours 600€ en formation continue (soit 200€/jour) |
| <p>ORGANISMES PUBLIC OU PARAPUBLIC</p> | <ul style="list-style-type: none"> • ATEN : Gratuit pour ses membres; 150€/jour (pour les animateurs Natura 2000, stages labellisés Natura 2000) ; 350€/jour (tous les autres), Frais d'hébergement compris. • Onema : ouverts à tous publics (agents de l'Etat et des Collectivités Territoriales, Entreprises, Organismes d'Enseignement, Associations); 350€/jour • CNFPT : Gratuit pour les structures qui cotisent au 1% de la formation ; Pour les autres 150 € par personne incluant la participation, les supports pédagogiques et le repas du midi. 50€/jour pour les contrats aidés incluant la participation et le repas du midi • AgroParisTech : Gratuit pour les agents du Ministère de l'agriculture (si parcours EPICEA); 20% de réduction pour les services de l'Etat. Pour les autres jusqu'à 400€ par jour environ, et 350€ pour une classe virtuelle • Agences de l'eau : Pris en compte dans le cadre de l'aide au fonctionnement des postes des animateurs ; pas d'aide spécifiquement dédiée à la « formation », Organisation de journées annuelles techniques et d'échange. Gratuits pour les animateurs. |
| <p>ORGANISMES PRIVÉS</p> | <p>OIEau : Pas d'aide publique pour l'offre de formation. Les animateurs (embauchés par des employeurs publics) peuvent demander une aide à leur organisme collecteur de fonds (le CNFPT), qui paie directement l'OIEau. Prix entre 300-400€/jour en moyenne. Peut proposer des prestations de formation à la carte pour les organismes publics tel les agences ou l'onema</p> |

Source: OIEau 2015 – Conditions d'accès aux formations et coût

Voici quelques exemples de formations existantes dans le domaine de la protection des ressources en eau :

- Formation du CNFPT :
 - Thème : La dernière session en juin 2015 portait sur la « Protection des aires d'alimentation des captages »,
 - Public : 22 agents de la fonction publique territoriale ont participé.
 - Besoins identifiés lors de l'évaluation : Un tour de table d'évaluation est en annexe. Cette formation semble intéressante pour des animateurs qui débutent avec des questions qui persistent pour les élus « qu'est-ce que l'on risque si on ne fait pas ? ».

- Formation Résolia :
 - Thème : Une nouvelle formation « Hydrogéologie et pollution des bassins versants » est au programme 2016. Actuellement, les animateurs des CA peuvent suivre la formation « Actions agricoles sur les captages prioritaires ».
 - Public : Ces formations sont disponibles seulement pour les animateurs des chambres d'agriculture (CA).
 - Besoins identifiés lors de l'évaluation : Les besoins identifiés lors de ces formations concernent les outils réglementaires de périmètre de protection des captages et les indemnités de servitude.

- Formation IFORE :
 - Thème : La formation existante se nomme « Protection des aires de captage vis à vis des pollutions d'origine agricole ».
 - Public : Ces formations sont accessibles seulement aux agents publics du MEDDE, du MLETR et des établissements publics rattachés à ces deux ministères et agents du Ministère de l'Agriculture pour certaines formations, Ministère de la Défense, Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.
 - Besoins identifiés lors de l'évaluation : pas d'évaluation connue.

- Formation BRGM :
 - Thème : Les formations existantes portent soit sur l'hydrogéologie et se nomment « L'hydrogéologie : notions de base et principaux enjeux » et « Initiation à l'hydrogéologie » ou soient sur la contamination des eaux souterraines et se nomment « Contamination des eaux souterraines : diagnostic, connaissance et surveillance », « Nature et transfert des polluants dans les sols et les nappes » et « Évaluation du risque de contamination des eaux souterraines par les pesticides et suivi de la qualité »
 - Public : Ces formations sont accessibles à tous. Les animateurs AAC sont surtout visés sur le stage « Contamination des eaux souterraines : diagnostic, connaissance et surveillance »

- Formation OIEau :
 - Thème : Un cycle de formation permet de suivre « Notions de base d'hydrogéologie », « Protection des captages d'eau potable contre les pollutions ponctuelles et accidentelles, et « Protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions diffuses ».
 - Public : Ces formations sont accessibles à tous. Le public de ces formations est en général les chargés de mission ressource en eau des collectivités territoriales, et ponctuellement de chambres d'agriculture.
 - Besoins identifiés lors de l'évaluation : Les participants recherchent à avoir davantage de connaissances en agronomie et de retours des actions qui ont fonctionné.

Les formations de ces différents organismes fonctionnent à peu près de la même façon avec une partie réglementaire, un rappel rapide de bases techniques, une partie des actions de protection existantes, des cas concrets et/ou des visites sur site.

En plus de ces formations en présentiel, des formations en web conférence existent notamment à travers IDEAL
Connaissances : « cursus : Protection des captages d'eau potable : quels partenariats mettre en place ? »

- Contexte actuel (Emilie Gallouet, MEDDE)
- Bonnes pratiques partenariales et actions des CA (Léonard Jarrige)
- Exemple d'accompagnement d'agriculteurs par le CG de l'Herrault (Gisèle Soteras)

PRECONISATION 1 : AMELIORER LA PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE LA FORMATION

CONSTAT

Dans le cadre de l'enquête sur les besoins pour améliorer les compétences des animateurs AAC, réalisée en 2015 par l'OIEau, avec le soutien financier de l'Onema, les animateurs mentionnent comme un des freins principal à la formation le **coût élevé** des formations proposées dans le paysage français.

Par ailleurs, l'offre de formation répondant aux besoins prioritaires exprimés notamment le « dialogue territorial », « la concertation »..., existe et est proposée par des organismes ayant des conditions et des modalités d'accès variant selon le statut de la structure qui organise la formation (OIEau, CNFPT, AgroParisTech, CPIE, IFREE, ARRA), et selon le statut des animateurs (titulaires de la fonction publique territoriale, contractuels) - (voir page précédente « Eléments de cadrage »).

PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Améliorer la visibilité sur les possibilités de financement
 - Mieux diffuser l'information via le futur Centre de Ressources (Système d'Information CAPTAGES) : comment financer ma formation,
 - Donner des informations sur les conditions d'accès (rappeler les règles de versement financier par les employeurs à des organismes collecteurs),
- Améliorer la prise en charge du financement de la formation des animateurs :
 - Financer par les régions : Les régions pourraient financer au titre de la formation professionnelle, une partie de cette formation : si cela est possible, le barème est d'environ 23 € par heure de formation et par personne soit environ 150€/jour. Si cette formation est "qualifiante", elle peut être financée dans le cadre du Compte personnel de Formation (CPF),
 - Créer des accords avec les organismes collecteurs du 1% Formation (pour les contrats de droit privé)
 - Dédier, identifier séparément le budget « formation » du financement du fonctionnement des postes d'animateurs pour les encourager à l'utiliser.
- Mettre en place des montages financiers globaux associant différents financeurs
 - Regrouper dans un montage financier les Agences de l'eau, le CNFPT, les départements, les régions afin de partager l'ensemble des coûts (ex. du programme de formation pour renforcer les compétences des élus sur « Les Bonnes pratiques pour une eau de qualité » où les Agences de l'Eau Adour-Garonne (réalisées), Rhin-Meuse (en cours) et Rhône-Méditerranée-Corse (en projet) s'associent avec le CNFPT qui s'occupe des frais concernant le logistique (transport/restauration)
- Réfléchir à la création d'un fond pour le développement rural pour financer les formations payantes (ex FNDAE utilisé à l'époque pour financer la formation des élus, des agents communaux et DDAF à l'OIEau),

AVANTAGES ET INCONVENIENTS DE LA PROPOSITION :

- ➕ Encourager les animateurs à dépasser le frein « coût de la formation »
- ➕ La visibilité des possibilités d financement peut être mis en œuvre très rapidement sur l'outil SI
- ➖ Le coût n'est pas forcément toujours en adéquation avec la qualité de la formation et réciproquement
- ➖ Les montages financiers sont plus difficiles à mettre en place dans le temps

PRECONISATION 2 : AMELIORER LA VISIBILITE DES INFORMATIONS SUR LES FORMATIONS

L'offre de formation répondant aux besoins prioritaires exprimés notamment le « dialogue territorial », « la concertation », la « communication », la stratégie participative..., existe mais n'est pas facilement identifiable car elle est proposée par différents organismes professionnels du secteur de l'eau et de l'environnement.

Elle est mal connue des animateurs qui ne savent pas où chercher les formations/informations qui ne sont pas spécifiques au métier d'animateur.

PROPOSITIONS

- Donner les informations générales sur les organismes offrant des formations accessibles aux animateurs
 - Mettre l'Information dans la rubrique « métier de l'animateur » du futur Système d'Information (SI) CAPTAGES lié au Centre de Ressources : quel organisme de formation (liste des organismes avec leurs thèmes), à quelles conditions, comment accéder aux formations, comment financer la formation,
 - La rubrique peut être alimentée par un animateur du SI CAPTAGES (en lien avec tous les organismes qui aident et conseillent les animateurs sur les formations) : CNFPT, OIEau, Régions, Agences, DREAL...
- Informer sur les formations par thématique dans le SI CAPTAGES
 - Faire une veille sur les nouvelles formations, sur les nouveaux outils pédagogiques
 - Elargir l'agenda des événements du SI CAPTAGES aux formations sur le dialogue, la communication, l'évaluation en lien avec les missions des animateurs
 - Valoriser les formations en lien avec les sujets traités dans les pages thématiques de la rubrique « partage d'expérience » (à créer), possibilité de recueillir des témoignages d'animateurs sur les formations qu'ils ont suivies
 - Dans Formapr'eau, donner une information sur les prix des formations (demandées par les animateurs), par ex : gratuit – moins de 150€- moins de 500€/jour – plus de 500€/jour ou proposer une information générale (des grandeurs) sur les prix
- Mieux communiquer sur l'existence de Formapr'eau et sur la rubrique « Formation » disponible sur SI CAPTAGES (lors des séminaires, rencontres des animateurs, ...) à destination des animateurs, des structures porteuses, sur les relais d'information tels que les agences, les DREAL, le CNFPT...

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

- ➕ S'appuyer sur l'offre existante, sans en créer de nouvelles. Réalisable dans le cadre du budget animation de « Formapr'eau »
- ➕ Très rapide à mettre en place dès que les outils seront fonctionnels
- ➖ Pour Formapr'eau, les modifications ne pourront être effectives qu'à partir du catalogue 2017 lors de la collecte des informations en 2016.
- ➖ Le SI Captages sera actif à partir de septembre 2016.

PRECONISATION 3 : DEVELOPPER DES NOUVEAUX FORMATS

CONSTAT

L'enquête révèle que le 2^e facteur arrivé en tête des freins aux actions de formation et d'information est le **manque de temps**. Par ailleurs, à la question sur le format le plus approprié pour répondre à leur besoin, ils ont répondu les formations courtes de 2 à 4 j.

PROPOSITIONS

- Développer la Formation/Information en ligne
 - Développer des Web-conférences de 2h : sujets proposés par les organismes de formation, les animateurs, centralisés et organisés via le SI CAPTAGES ; Faire remonter les demandes de sujets vers SI CAPTAGES. ... Instaurer des rendez-vous réguliers (ex. bases du volet foncier réalisées par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse)
- Développer, et rendre plus visible les Boîtes à outils interactives
 - Développer un kit « Prise de poste », avec mises à jour, enrichies par les animateurs en fonction de leurs pratiques et expériences; définir un cadre de remontées des infos...
 - Pour les animateurs : développer des documents-type de communication à destination des autres publics (acteurs du territoire, grand public etc...), des tableaux de bords avec des indicateurs validés à adapter au contexte
- Développer une plateforme (SI CAPTAGES)
 - Rassembler les outils pédagogiques dans une même plateforme,
- Développer des référentiels de formation validés par le plus grand nombre
 - Créer un référentiel de formation qui permettrait aux organismes de formations de faire passer les messages principaux en ciblant les besoins les plus importants sur des formations de 2 à 4 j
- Développer le retour d'expériences et les échanges d'expérience : par des journées d'échange, des plateformes collaboratives
 - Créer et /ou amplifier les réseaux régionaux (ex : réseau du Languedoc-Roussillon),
 - Tutorat par les animateurs expérimentés du réseau qui partagent leurs expériences (un débutant et un initié)
 - Jumelage entre territoire de captage (avec des échanges de personnel pendant une semaine dans chaque bassin ...)

AVANTAGES ET INCONVENIENTS DE LA PROPOSITION :

- ⊕ Faire une veille sur les nouveaux outils
- ⊕ S'appuyer sur l'expérience existante, réduire le temps de formation, la rendre plus disponible en termes de planning et de temps
- ⊕ Référentiel de formation en cours de validation auprès du Copil
- ⊖ La formation courte 2-4 j en face à face reste un temps fort pour se concentrer sans être trop chronophage

Document 2

Le Référentiel de compétences des animateurs d'aire de captage

Table des matières

| | |
|--|----|
| En préambule..... | 3 |
| 1) Les activités générales de l'animateur | 5 |
| 1.1 Animer la démarche protection des ressources en eau, concerter..... | 5 |
| 1.2. Coordonner et gérer les conflits d'usages sur le territoire | 6 |
| 1.3. Organiser, diffuser et valoriser la connaissance | 7 |
| 1.4. Communiquer | 8 |
| 2) Activités techniques..... | 9 |
| 2.1. Apporter un appui technique aux collectivités sur le territoire..... | 9 |
| 2.2. Réaliser les diagnostics préalables à l'élaboration du plan d'action AAC..... | 12 |
| 2.3. Elaborer et mettre en œuvre le plan d'action AAC (donner un objectif au territoire) | 13 |
| 2.4. Evaluer le plan d'action..... | 14 |
| 3) Activités administratives | 15 |
| 3.1. Conduire les projets..... | 15 |
| 3.2. Financer un projet : Gestion de budgets, recherche de financements | 16 |
| 3.3. Sous-traiter un projet | 16 |
| 3.4. Gérer une équipe, diriger une structure porteuse | 17 |

En préambule

Un animateur AAC réalise un ensemble de missions qui varient en fonction des contextes, de la structure et de la taille du territoire.

La présente fiche qui décrit le métier d'animateur AAC regroupe l'ensemble des compétences demandées à un animateur « idéal » pour exercer ses missions. Les compétences varient selon le contexte du territoire, l'état d'avancement de la démarche de protection ou reconquête de la ressource en eau (diagnostics réalisés ou non), le type et la taille de la structure porteuse dans laquelle exerce l'animateur-riche.

Cette fiche permet de visualiser l'ensemble des compétences nécessaires pour réaliser leurs activités, afin de faciliter l'expression des besoins de formation/information des animateurs pour exercer leur métier.

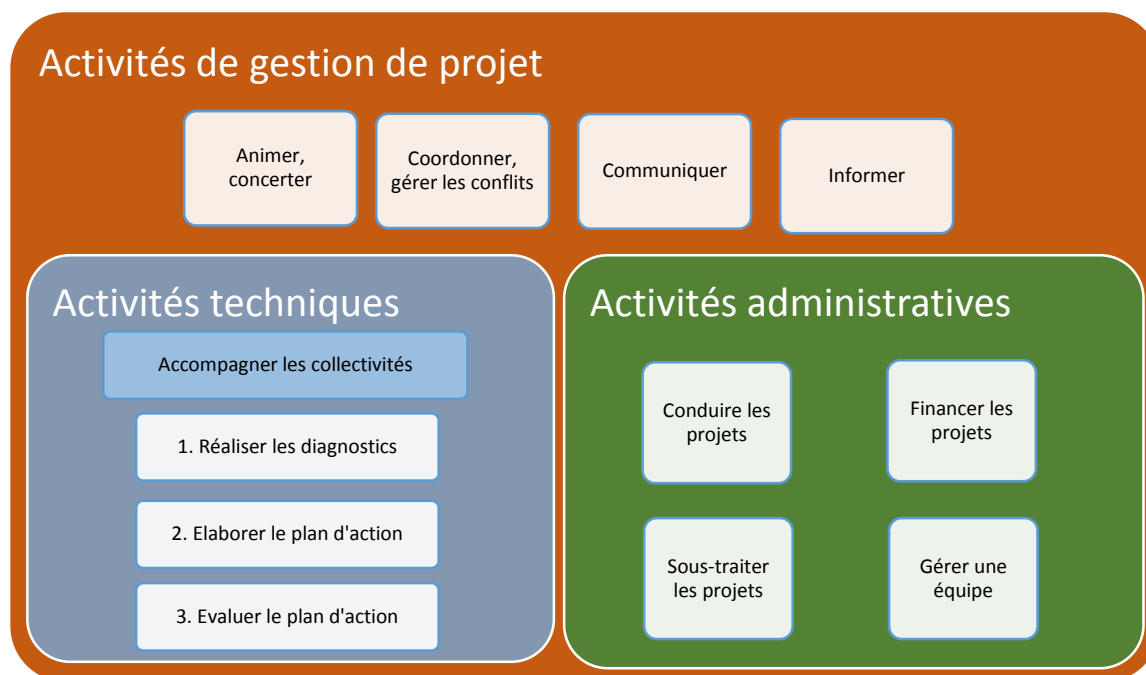
Quelques définitions en préalable :

Les compétences requises pour exercer une activité sont l'ensemble des savoir, savoir-faire et savoir-être :

- **Le Savoir** (professionnels et généraux) : ensemble des connaissances acquises par l'apprentissage (les études) (je sais, je connais, j'ai appris, je dois connaître)
- **Le Savoir-faire** : la pratique, l'expertise pratique acquise pour réaliser des actions, la capacité à... (je suis capable de, j'ai fait, j'ai réalisé, je dois être capable de)
- **Le Savoir-être** : comportements et attitudes attendus pour exercer le poste (je suis, il faut que je sois)
- **Les niveaux de compétences requises**
 - Pour chaque activité, un niveau de maîtrise des compétences est indiqué ; il correspond au niveau requis pour exercer l'activité de l'animateur. Cette indication permet aux animateurs de positionner leurs compétences actuelles et d'estimer s'ils ont besoin de les améliorer.
 - Le niveau 1 : pour exercer l'activité, les connaissances (le savoir et savoir-faire) fondamentales/de base sont suffisantes
 - Le niveau 2 : pour exercer l'activité, les connaissances approfondies sont requises
 - Le niveau 3 : pour exercer l'activité, l'expertise est requise.

DOCUMENT 1 : LE REFERENTIEL DES COMPETENCES DES ANIMATEURS D'AIRE DE CAPTAGE

Pour chaque activité exercée par un animateur AAC, nous proposons d'identifier les savoirs, savoir-faire et savoir-être correspondants. Cette approche a pour objectif de faciliter l'expression des besoins des animateurs.



L'animateur n'a pas besoin d'être un expert dans tous les domaines. Aussi sont indiqués dans les compétences ci-après les niveaux souhaités pour qu'un animateur puisse exercer ses missions :

- N1 - Niveau fondamental : Les connaissances fondamentales, de bases sont suffisantes pour exercer le métier,
- N2 - Niveau intermédiaire (perfectionnement) : Les compétences intermédiaires sont nécessaires pour exercer le métier
- N3 - Niveau avancé : Une expertise est indispensable pour exercer le métier.

Rappel : les compétences décrites ci-après sont celles attendues d'un animateur « idéal »

1) Les activités de gestion de projet de l'animateur

- 1.1 Animer la démarche de protection des ressources en eau, concerter les acteurs
- 1.2 Coordonner les acteurs et gérer les conflits de territoires et d'usages
- 1.3 Communiquer
- 1.4 Organiser et diffuser la connaissance

1.1 Animer la démarche protection des ressources en eau, concerter

| Niveau | Savoir | Savoir-faire | Savoir-être | Formations existantes |
|--------|---|--|--|--|
| N3 | Connaissance du fonctionnement et des prérogatives du Copil | <p>Sensibiliser le Maître d'ouvrage pour l'impliquer dans la démarche et définir les objectifs clairs de l'intervention</p> <p>Définir un objectif partagé sur le territoire</p> <p>Préparer et conduire les réunions</p> <p>Organiser et animer les réunions du Copil de manière participative</p> <p>Faciliter la concertation entre les membres du Copil</p> <p>Coordonner les travaux et réflexions</p> <p>Collecter, analyser, synthétiser et présenter des informations ou données sous la forme d'un rapport argumenté.</p> <p>Rédiger les comptes rendus et tenir un registre des avis et des délibérations du Copil</p> | <p>Organisation</p> <p>Pédagogie</p> | <p>AgroParistech :</p> <p>« Analyser et comprendre la gouvernance de l'eau sur son territoire afin de favoriser l'émergence de projets » 2,5j</p> <p>Résolia :</p> <p>« Animer un groupe dans la durée » 4j</p> <p>OIEau :</p> <p>« Protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions diffuses » 4j</p> <p>« Conception et mise en place d'une stratégie participative » 3j</p> |
| N3 | Connaissance des principes de la concertation | <p>Mettre en œuvre une concertation et des échanges avec les acteurs locaux et les acteurs du réseau</p> <p>Assurer les contacts et les échanges entre divers partenaires,</p> <p>Faciliter le dialogue en rationalisant les éléments du débat</p> <p>Identifier et mobiliser les partenaires institutionnels pour la réalisation des projets.</p> <p>Conseiller</p> <p>Obtenir des consensus avec les acteurs des territoires</p> <p>Mettre en relation, mobiliser</p> <p>Organiser et conduire une réunion</p> | <p>Faire preuve de pédagogie</p> <p>Ecoute</p> <p>Argumentation</p> <p>Aptitudes à la négociation,</p> <p>Aptitude à la conduite de réunion et au travail en équipe,</p> <p>Aptitude à animer des réunions</p> <p>Sens du dialogue</p> <p>Sens de la communication</p> <p>Qualités relationnelles</p> <p>Prendre la parole en public</p> <p>Aptitudes rédactionnelles</p> <p>Etre autonome</p> | <p>AgroParistech :</p> <p>« Conduire une concertation par l'approche de la médiation » 2,5j</p> <p>« Pratiques de concertation dans le domaine de l'eau » 3j</p> <p>CNFPT :</p> <p>« Concertation dans les projets de gestion de la ressource en eau » 3j</p> <p>Résolia :</p> <p>« Animer des réunions à enjeux » 3j</p> |

1.2. Coordonner et gérer les conflits d'usages sur le territoire

| Niveau | Savoir | Savoir-faire | Savoir-être | Formations existantes |
|---|---|---|---|--|
| N1 (débutant) →N3 (objectif à atteindre) | Connaissance des institutions et des acteurs du territoire de l'AAC, leur fonctionnement, leurs activités, leur utilité | <p>Participer (sous-traitance) ou réaliser un diagnostic territorial socio-économique</p> <p>Identifier les enjeux du territoire</p> <p>Identifier les démarches territoriales mises en place et ayant un impact sur le territoire</p> <p>Coordonner les acteurs et les projets (dont les animateurs d'autres démarches ex. SAGE)</p> <p>Echanger</p> | <p>Synthétique</p> <p>Ecoute active</p> | <p>AgroParistech :</p> <p>« Analyser et comprendre la gouvernance de l'eau sur son territoire afin de favoriser l'émergence de projets » 2,5j</p> <p>« Principes méthodologiques d'un diagnostic territorial multithématique partagé entre les acteurs du territoire » 2,5j</p> <p>CNFPT :</p> <p>« Méthodologie du diagnostic social territorial » 2j</p> |
| N1 (débutant) →N3 (objectif à atteindre) | <p>Les principes de la médiation, de la résolution de conflits</p> <p>Les outils, méthode de la médiation</p> | <p>Savoir repérer les causes et éléments déclencheurs du conflit</p> <p>Comprendre la dynamique conflictuelle</p> <p>Identifier les stratégies d'acteurs</p> <p>Gérer les comportements difficiles</p> <p>Questionner</p> <p>Rétablir la confiance</p> <p>Mettre en place de nouvelles règles du jeu</p> <p>...</p> | <p>Qualités relationnelles</p> <p>Ecoute active</p> <p>Argumentation</p> <p>Aptitudes à la négociation</p> <p>Reconnaitre ses erreurs</p> | <p>Résolia :</p> <p>« Les techniques de la médiation pour le conseil » 3j</p> <p>AgroParistech :</p> <p>« Conduire une concertation par l'approche de la médiation »</p> |

1.3. Organiser, diffuser et valoriser la connaissance

| Niveau | Savoir | Savoir-faire | Savoir-être | Formations existantes |
|------------------------------------|--|---|--|---|
| N1 - N2 selon les structures | Principe de gestion des connaissances et de la mise à disposition des informations | Acquérir des connaissances sur le territoire Identifier les bonnes sources d'information Evaluer l'intérêt d'une information Récupérer les données (inventaire milieux humides, zonages réglementaires...) Analyser les données/informations Organiser et capitaliser les connaissances Mutualiser les informations avec d'autres acteurs Réaliser une veille technique (innovations, nouvelles idées, réalisations) Adapter son langage aux publics cibles Qualité rédactionnelle | | |
| N1 - N2 selon les structures | Les systèmes d'information, SIG, bases de données et autres outils d'analyse et d'interprétation des données | Concevoir et gérer le système d'Information Créer une base de données Maîtriser les outils informatiques bureautiques et cartographiques (tableurs, bases de données) Traiter, exploiter l'information Réaliser des cartographies | Curieux Qualité relationnelle Synthétique Pédagogue | ONEMA : "Information géographique et Connaissance des données et des bases disponibles à l'usage des métiers" 2,5j "Initiation à l'information géographique sur QGIS" 2j "QGIS avancé" 4j CNFPT : "La mise en oeuvre d'un Système d'Information Géographique" 3j "L'utilisation du logiciel QGIS" 4j "L'utilisation du logiciel QGIS : perfectionnement 4j Agroparistech : « Pratique du SIG : Méthodes et outils " 4j BRGM : "QGIS v2 : prise en main et applications thématiques" 3j |

1.4. Communiquer

| niveau | Savoir | Savoir-faire | Savoir-être | Formations existantes |
|---|--|--|---|--|
| N1 | Principes de la communication Les moyens et supports existants pour faire passer des messages | <i>Etre en mesure de concevoir et mettre en œuvre un plan de communication en fonction de ses objectifs, de ses cibles, du budget et des moyens financiers et humains</i> Mettre en place des tableaux de bord de communication Monter des partenariats avec la Presse locale et les journaux locaux et l'ensemble du territoire... | Qualité rédactionnelle Rigueur Qualités relationnelles | <u>CNFPT</u> : <i>« Elaborer un support de communication » 3j</i> |
| N1 - N2 selon l'équipe, la taille de la structure | Les supports de diffusion de l'information : SIG, plaquette, extranet, internet, | Vulgariser des informations, rendre accessibles des informations scientifiques et techniques <i>Créer et alimenter un site internet (ou sous-traiter)</i> <i>Concevoir et rédiger une plaquette</i> <i>Porter à la connaissance les cartes et documents</i> <i>Valoriser les données</i> <i>Rédiger des messages</i> Choisir des prestataires (agences de communication, de presse, graphistes, agence web, imprimeur...) | Pédagogie Qualités rédactionnelles Sens de la communication | <u>CNFPT</u> : <i>« Réaliser des supports de communication » 3j</i> |
| N1 - N2 selon les besoins de la structure | Actions de sensibilisation des différents publics | Développer des occasions de rencontres du public sur le territoire Organiser des journées portes-ouvertes, des journées d'échanges d'expériences, des réunions d'information Inciter à la mise en place d'actions de sensibilisation et d'éducation des scolaires, Mettre en place des partenariats (associations, Parcs Naturels Régionaux, Conseils Régionaux, Conseils Départementaux, éducation nationale, services de l'Etat...) | Organisé Qualités rédactionnelles Qualités d'animation | |

2) Activités techniques

- 2.1. Apporter un appui technique aux collectivités sur le territoire
- 2.2. Réaliser les diagnostics préalables à l'élaboration du plan d'action AAC
- 2.3. Elaborer et mettre en œuvre le plan d'action AAC
- 2.4. Evaluer le plan d'action

2.1. Apporter un appui technique aux collectivités sur le territoire

Le niveau de maîtrise des savoirs et savoir-faire techniques peut être différent selon les enjeux de la protection des ressources en eau sur le territoire d'intervention. Les niveaux de compétences technique souhaités peuvent ainsi varier de : « connaissance des fondamentaux, connaissance de base » (N1) à un niveau intermédiaire (N2) ou d'expertise avancée (N3).

| Niveau | Savoir | Savoir-faire | Savoir-être | Formations existantes |
|----------------------------|--|---|--|--|
| N3 N2 si sous-traitance | Connaître le contexte institutionnel, le fonctionnement des collectivités | Aider à l'émergence de porteurs de projet sur le territoire de l'AAC Assister, conseiller, apporter un appui méthodologique aux structures en place sur le territoire Monter des dossiers de contractualisation | Aptitude à la concertation, au travail en commun | <u>Résolia</u> : « Ere facilitateur de projets multiacteurs » 3j <u>AgroParistech</u> : « Analyser et comprendre la gouvernance de l'eau sur son territoire afin de favoriser l'émergence de projets » 2,5j |
| N3 N2 si sous-traitance | Hydrologie : Connaissance des méthodes et outils de modélisation, de suivis hydrologiques | Comprendre les enjeux, les impacts des pratiques et des actions sur le milieu Evaluer l'intérêt des fonctionnalités des outils disponibles/situation donnée | | <u>OIEau</u> : « Hydrologie générale et quantitative » 4j |
| N3 N2 si sous-traitance | Hydrogéologie : Fonctionnement des aquifères, principes de modélisation hydrogéologique et de suivi | Comprendre le contexte hydrogéologique du territoire Etre capable d'analyser des données hydrogéologiques, de les synthétiser et de les rendre accessibles et compréhensibles à tout public Comprendre les enjeux, les impacts des pratiques et des actions sur le milieu | Pédagogie | <u>Résolia</u> : "Hydrogéologie et pollutions des bassins versants " 2j <u>OIEau</u> : « Notions de base d'hydrogéologie » 4j <u>BRGM</u> : « Initiation à l'hydrogéologie » 5j « Nature et transfert des polluants dans les sols et les nappes » 3j |

| Niveau | Savoir | Savoir-faire | Savoir-être | Formations existantes |
|----------------------------|--|--|-------------|---|
| N3 N2 si sous-traitance | Agronomie : connaissance des systèmes d'exploitation et pratiques agricoles et de leur impact sur les milieux | Proposer des mesures agroenvironnementales adaptées Définir la filière agricole et concerter chaque niveau Conseiller techniquement Coordonner les acteurs de la démarche | | ONEMA : "Comprendre les mondes agricoles" 2,5j OIEau : "Relation entre l'eau et l'agriculture" 3j Résolia : "Mieux connaître le secteur agricole" 2,5j "Aider les agriculteurs à changer leurs pratiques" 3j "Fondamentaux de l'agronomie : observez vos sols" 4j "Actions agricoles sur les captages prioritaires" 3j "Conception des systèmes de culture intégrés innovants" 4j "Agroécologie, agroforesterie et innovation" 3j Agroparistech : "Fondamentaux en agronomie : bases pour la gestion des espaces cultivés" 3j "Connaissance de l'exploitation agricole : fonctionnement global et changement des pratiques" 3j "Combattre la pollution de l'eau par la gestion des intrants en agriculture" 3j "Agro-écologie : principes et applications actuelles vers de nouveaux systèmes de production" 3j "L'agroforesterie : une innovation à soutenir pour les systèmes de production agricoles" 3j |
| N3 N2 si sous-traitance | Pédologie : connaissances techniques | Définir l'occupation du sol Evaluer l'intérêt des fonctionnalités des outils disponibles /situation donnée Fonctionnement des sols, structure des sols, travail du sol et transferts | | Résolia : "Fondamentaux de l'agronomie : observez vos sols" 4j |
| N3 N2 si sous-traitance | Pollutions diffuses | Connaître les molécules ciblées (nitrates, pesticides...) Suivre le transfert de ces molécules | | BRGM : "Nature et transfert des polluants dans les sols et les nappes" 3j "Contamination des eaux souterraines : diagnostic, connaissance et surveillance" 3,5j "Évaluation du risque de contamination des eaux souterraines par les |

| Niveau | Savoir | Savoir-faire | Savoir-être | Formations existantes |
|----------------------------|---|---|---|---|
| | | | | <i>pesticides et suivi de la qualité" 2j</i> Agroparistech : <i>"Connaître, réduire la contamination de l'eau par les pesticides" 3j</i> OIEau : <i>"Protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions diffuses" 4j</i> |
| N3 N2 si sous-traitance | Assainissement : Connaissances générales en assainissement, filières d'assainissement, nature et impact des rejets | Aide au SPANC sur l'implantation d'un système de traitement | | OIEau : « Conception, dimensionnement et implantation de l'ANC » 4j |
| N3 N2 si sous-traitance | Contexte Foncier | Concertation et partenariats entre les acteurs (agriculteurs, propriétaires, collectivité, SAFER, etc...) pour les actions foncières (acquisition, échanges parcellaires, contrats, etc...) Rédaction de baux | | CNFPT : <i>"La stratégie foncière pour les espaces naturels et agricoles" 3j</i> Résolia : <i>"Les outils de restructuration foncière" 2j</i> Agroparistech : <i>"Les SAFER : rôle, missions et mode d'intervention" 1j</i> <i>"Maîtrise foncière appliquée à la protection de l'eau" 2,5j</i> |
| N3 N2 si sous-traitance | Analyses économiques : Connaissances générales en analyses économiques | Décrire et évaluer le poids socioéconomique des différentes catégories d'usages de l'eau (caractérisation) Déterminer les contributions des usagers et le niveau de récupération des coûts Construire des scénarii Faire une analyse coûts-avantages | Aptitudes à la négociation, à la conduite de réunion et au travail en équipe, sens du dialogue Esprit critique et d'initiative Savoir prendre la parole en public, savoir faire preuve de pédagogie, expliquer les informations au contenu technique varié Qualités relationnelles | |

2.2. Réaliser les diagnostics préalables à l'élaboration du plan d'action AAC

| Niveau | Savoir | Savoir-faire | Savoir-être | Formations existantes |
|----------------------------|---|---|---|--|
| N3 N2 si sous-traitance | Le contexte environnemental (hydrogéologique, pédologique, topographique) | <p>Analyser les données piézométriques (hauteur nappe, sens d'écoulement)</p> <p>Corréler les informations pédologiques, géologiques et les informations hydrogéologiques</p> <p>Définir les interactions entre les eaux superficielles et les eaux souterraines <i>voir « sous-traiter »</i></p> <p>Délimiter précisément l'AAC <i>voir « sous-traiter »</i></p> <p>Caractériser la vulnérabilité intrinsèque <i>voir « sous-traiter »</i></p> | Esprit critique Capacité d'analyse Esprit de synthèse | <u>BRGM</u> : <i>"Bassin d'alimentation de captage (BAC): de la délimitation à la caractérisation de la vulnérabilité" 2j</i> |
| N3 N2 si sous-traitance | Connaître les relations agricoles et la dynamique des contaminants dans le milieu | <p>Caractériser les pratiques et les systèmes de production <i>voir « sous-traiter »</i></p> <p>Spatialiser et hiérarchiser les pressions d'origine agricole et non agricole <i>voir « sous-traiter »</i></p> <p>Rédiger le rapport du diagnostic territorial multi-pressions <i>voir « sous-traiter »</i></p> | Esprit critique Capacité d'analyse Esprit de synthèse | <u>Agroparistech</u> : <i>"Co-Click'Eau : une démarche participative pour la protection de la ressource en eau" 2j</i> <i>"Principes méthodologiques d'un diagnostic territorial multi-thématique partagé entre les acteurs du territoire" 2,5j</i> <u>CNFPT</u> : <i>« Méthodologie du diagnostic social territorial" 2j</i> |
| N3 N2 si sous-traitance | Connaître les interactions sociales et économiques Connaître les acteurs et les dynamiques sur un territoire | <p>Identifier les compétences de chacun</p> <p>Déterminer l'implication des collectivités dans le projet de restauration de la qualité de l'eau</p> <p>Définir la posture et le positionnement des acteurs : valeurs, vision de l'agriculture, résistance aux changements, leurs contraintes économiques <i>voir « sous-traiter »</i></p> <p>Définir les sources de conseil disponibles ou potentielles et les réseaux d'acteurs mobilisables sur le territoire et ce qu'elles peuvent apporter pour faire avancer la problématique de la protection de la ressource en eau</p> | Capacité à mobiliser Ouverture d'esprit Qualités relationnelles | <u>Agroparistech</u> : <i>« Connaissances de l'exploitation agricole : fonctionnement global et changement des pratiques » 3j</i> <i>"Analyser et comprendre la gouvernance de l'eau sur son territoire afin de favoriser l'émergence de projets" 2,5j</i> <i>"Principes méthodologiques d'un diagnostic territorial multi-thématique partagé entre les acteurs du territoire" 2,5j</i> <u>CNFPT</u> : |

| Niveau | Savoir | Savoir-faire | Savoir-être | Formations existantes |
|--------|--------|---|-------------|--|
| | | Mobiliser et faire mobiliser des méthodes | | « <i>Méthodologie du diagnostic social territorial</i> » 2j <u>Résolia</u> : « Aider les agriculteurs à changer leurs pratiques » 3j |
| | | Rédiger le rapport du diagnostic socio-économique voir « <i>sous-traiter</i> » | | |
| | | Identifier les filières et leur organisation sur le territoire voir « <i>contexte foncier</i> » | | |

2.3. Elaborer et mettre en œuvre le plan d'action AAC (donner un objectif au territoire)

| Niveau | Savoir | Savoir-faire | Savoir-être | Formations existantes |
|---|---|--|--|---|
| N3 | Le contexte institutionnel, les institutions et leur fonctionnement | <p><i>Participer à la réflexion prospective</i></p> <p><i>Monter des projets en partenariat</i></p> <p><i>Animer des réseaux</i></p> <p>Mobiliser des méthodes</p> <p>Faire de la veille</p> | Synthétique Qualité relationnelle | <u>Résolia</u> : « <i>Etre facilitateur de projets multiacteurs</i> » 3j « <i>Animer un groupe dans la durée</i> » 4j |
| | | <p>Choisir et mettre en place les outils appropriés en fonction des enjeux et du contexte</p> <p>Coordonner les projets sur le territoire</p> <p>Coordonner les prestataires du territoire autour de l'accompagnement des systèmes agricoles</p> <p>Entretenir des contacts avec des instituts de recherche, de développement</p> | | |
| N2 – N3 selon les structures et les territoires | Connaître la réglementation nationale et européenne (protection de la ressource, fonctionnement des institutions, aménagement, développement des territoires, agricole ...) | <p><i>Assurer une veille juridique et réglementaire</i></p> <p><i>Accompagner le montage de programmes pour faciliter la mise en place de pratiques compatibles avec les objectifs du plan d'action (pratiques agricoles ...)</i></p> <p><i>S'assurer de la compatibilité des documents avec les objectifs du plan d'action</i></p> <p><i>S'adapter aux réformes territoriales</i></p> | Synthétique Capacité d'adaptation aux contraintes locales | <u>AgroParistech</u> : « <i>Les politiques publiques de lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole</i> » 3j |
| N3 | Connaître le principe d'un programme d'action | <p><i>Contribuer à définir un programme d'actions avec le copil :</i></p> <p>définir un certain nombre d'actions</p> <p>s'assurer de la cohérence des actions proposées pour le territoire</p> <p>voir « <i>appui technique aux collectivités</i> », voir « <i>sous-traiter</i> »</p> | | <u>CNFPT</u> : « <i>Concertation dans les projets de gestion de la ressource en eau</i> » 2j <u>AgroParistech</u> : « <i>Pratiques de concertation dans le domaine de l'eau</i> » 3j « <i>Combattre la pollution de l'eau par</i> |

| Niveau | Savoir | Savoir-faire | Savoir-être | Formations existantes |
|--------|--------|---|-------------|--|
| | | <p>Mener les discussions et réflexions</p> <p>Rédiger des fiches actions</p> <p>Construire des scénarii</p> <p>Avoir un avis sur les actions mobilisables vis-à-vis des objectifs</p> <p>Organiser les réunions (voir « animer, concerter »)</p> <p>Créer des partenariats</p> <p>Contractualiser</p> <p>Etablir le coût de l'action (voir « financer un projet »)</p> <p>Suivre la mise en œuvre des actions</p> | | <p><i>la gestion des intrants en agriculture » 3j</i></p> <p><i>« Les aménagements agricoles pour favoriser la protection de l'environnement » 3j</i></p> <p><u>Résolia :</u></p> <p><i>« Actions agricoles sur les captages prioritaires » 3j</i></p> |

2.4. Evaluer le plan d'action

| Niveau | Savoir | Savoir-faire | Savoir-être | Formations existantes |
|--------------------------------|-------------------------------|---|---|-----------------------|
| N1 à N3 (objectif à atteindre) | Les principes de l'évaluation | <p>Anticiper, préparer l'évaluation</p> <p>Créer, mettre en œuvre et assurer le suivi des tableaux de bord avec les acteurs</p> <p>Identifier, définir les indicateurs pertinents de suivi et d'évaluation, en concertation avec les acteurs du territoire</p> <p>Formaliser les échanges de données avec les partenaires</p> <p>Réaliser des synthèses</p> <p>Assurer l'évaluation financière des contrats</p> <p>Faire évoluer les actions et les indicateurs</p> <p>Evaluer le plan d'action</p> | <p>Esprit de synthèse</p> <p>Esprit critique et d'analyse</p> <p>Capacités d'organisation, de rigueur et de fiabilité</p> | |

3) Activités administratives

- 3.1. Conduire un projet
- 3.2. Financer un projet : gestion de budgets, recherche de financements,
- 3.3. Sous-traiter un projet
- 3.4. Gérer une équipe, diriger une structure porteuse

3.1. Conduire les projets

| Niveau | Savoir | Savoir-faire | Savoir-être | Formations existantes |
|---|--|--|--|--|
| N1 (débutant) à N3 (objectif à atteindre) | Connaître les principes de la conduite de projet | <p>Identifier les besoins</p> <p>Organiser le projet (budget, délais, équipe, planifier)</p> <p>Contrôler le déroulement du projet, piloter (suivre les activités)</p> <p>Gérer les risques</p> <p>Maîtriser les coûts et les délais</p> <p>Assurer la communication et les relations avec les partenaires,</p> <p>Maîtriser les outils informatiques bureautiques</p> <p>Monter des partenariats</p> <p>Rechercher des financements (voir « Financer un projet »)</p> <p>Contractualiser avec les partenaires, avec les prestataires (voir « sous-traiter »)</p> <p>Organiser des réunions efficaces (voir « coordonner »)</p> <p>Gérer une équipe (voir « gérer une équipe »)</p> <p>Rédiger des rapports</p> <p>Avoir des qualités rédactionnelles</p> <p>Evaluer le projet</p> | <p>Capacités managériales,</p> <p>Etre à l'écoute</p> <p>Avoir des compétences de communication et de leadership</p> <p>Qualité relationnelles</p> | <p>CNFPT :</p> <p>"Pilotage de projet : les bases" 3j</p> <p>"Pilotage de projet : l'organisation, la planification, l'animation" 3j</p> <p>"Pilotage de projet : communication, évaluation, capitalisation" 3j</p> <p>"Pilotage de projet : la gestion des ressources" 3j</p> <p>"Pilotage de projet : les outils de pilotage" 3j</p> <p>Résolia :</p> <p>"Les fondamentaux de la gestion de projet" 3j</p> <p>"Se perfectionner au pilotage de projet" 2j</p> <p>OIEau :</p> <p>"Gestion de projet en eau potable et assainissement Niveau 1" 3j</p> <p>"Gestion de projet Niveau 2- approfondissement " 3j</p> |
| Objectif N3 | <p>Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre des études</p> <p>Maîtrise d'ouvrage travaux (contrat)</p> | <p>Définir un budget</p> <p>Suivre financièrement les études et travaux</p> <p>Piloter les études et travaux</p> <p>Suivre le prestataire</p> <p>(Voir « sous-traiter un projet »)</p> | Etre rigoureux | <p>CNFPT :</p> <p>"Initiation aux finances locales" 3j</p> <p>"Elaboration pratique du budget" 3j</p> <p>OIEau :</p> <p>"Gestion financière des services d'eau et d'assainissement" 4j</p> |

3.2. Financer un projet : Gestion de budgets, recherche de financements

| Niveau | Savoir | Savoir-faire | Savoir-être | Formations existantes |
|--------|--|--|---|--|
| N1 | Connaissance des mécanismes financiers de la structure porteuse (finances locales, budget collectivité etc) | <p>Monter un budget pour un programme</p> <p>Comprendre les documents comptables et les analyser</p> <p>Connaître les normes comptables du secteur</p> | Etre rigoureux | <p><u>CNFPT</u> :</p> <p>"Initiation aux finances locales" 3j</p> <p>"Elaboration pratique du budget" 3j</p> <p><u>OIEau</u> :</p> <p>"Gestion financière des services d'eau et d'assainissement" 4j</p> |
| N1 | Dispositifs d'intervention et de financement publics locaux, départementaux, régionaux, nationaux, européens, internationaux | <p>Rechercher des financements pour les projets,</p> <p>Monter le dossier administratif de demande de subvention,</p> <p>Mobiliser les partenaires concernés pour optimiser l'efficacité dans l'ingénierie du dossier,</p> <p>Réunir les pièces justificatives et contrôler le versement effectif.</p> <p>Assurer le suivi administratif et financier des dossiers</p> | Etre rigoureux Aptitudes rédactionnelles | |

3.3. Sous-traiter un projet

L'animateur n'ayant pas pour vocation de tout faire, il s'appuie sur des prestataires extérieurs pour compléter les connaissances de base de l'animateur ; il doit être en mesure de recruter ces intervenants.

| Niveau | Savoir | Savoir-faire | Savoir-être | Formations existantes |
|--|--|---|---|--|
| Niveau dépend de la taille de la structure N1 (admin) N3 (tech) | Procédures de marchés publics aspects réglementaires et administratifs, pour les études | <p>Formuler les besoins</p> <p>Définir la procédure la mieux adaptée au marché</p> <p>Rédiger un dossier de consultation (CCTP, CCAP, AE, bordereau de prix...)</p> <p>Elaborer le budget</p> <p>Analyser les offres</p> <p>Attribuer le marché</p> <p>Rédiger le contrat</p> <p>Suivre l'exécution du marché, surveiller les prestations</p> | Aptitudes rédactionnelles, forte capacité d'analyse De la rigueur | <p><u>Résolia</u> :</p> <p>"Marchés publics : règles d'exécution" 2j</p> <p><u>CNFPT</u> :</p> <p>"Les fondamentaux des marchés publics : de l'analyse des besoins aux procédures de passation" 4j</p> |
| Le Niveau dépend de la taille de la structure N1 (admin) N3 (tech) | Procédures de marchés publics aspects réglementaires et administratifs, pour les travaux (contrat) | <p>Formuler les besoins</p> <p>Définir la procédure la mieux adaptée au marché</p> <p>Rédiger un dossier de consultation (CCTP, CCAP, AE, bordereau de prix...)</p> <p>Elaborer le budget</p> <p>Analyser les offres</p> <p>Attribuer le marché</p> <p>Rédiger les contrats</p> | | <p><u>Résolia</u> :</p> <p>"Marchés publics : règles d'exécution" 2j</p> <p><u>CNFPT</u> :</p> <p>"Les fondamentaux des marchés publics : de l'analyse des besoins aux procédures de passation" 4j</p> |

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| | | <p>Suivre l'exécution du marché, surveiller les prestations</p> <p>Réception des travaux</p> | | <p>"Les marchés publics de travaux" 3j</p> <p>"Simplification et articulation des pièces constitutives d'un marché en procédure formalisée" 2j</p> <p>"Les marchés de fournitures et de services" 3j</p> |
|--|--|--|--|--|

3.4. Gérer une équipe, diriger une structure porteuse

| Niveau | Savoir | Savoir-faire | Savoir-être | Formations existantes |
|--------|---------------------------------------|--|---|--|
| N1 | Connaître les principes du management | <p>Organiser</p> <p>Coordonner,</p> <p>Assurer le lien entre les élus, entre les techniciens, entre les élus et les techniciens, etc..</p> <p>Accompagner le montage des dossiers administratifs, techniques et financiers</p> | <p>Qualité d'écoute, relationnelle</p> <p>Manager</p> | <p><u>Résolia :</u></p> <p>« Les fondamentaux du management » 3j</p> |

Document 3

Le Référentiel métier des animateurs d'aires d'alimentation de captage

LE REFERENTIEL METIER D'ANIMATEUR DES AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGES (AAC)

Activités et tâches :

- 1. Sensibiliser tous les acteurs concernés aux différentes stratégies possibles pour la protection des ressources en eau**
- 2. Réaliser ou faire réaliser les diagnostics préalables à l'élaboration du programme d'action** (délimitation de l'AAC, diagnostic de vulnérabilités, diagnostic des pressions, diagnostic socio-économique)
 - Constituer le dossier de consultation des prestataires (Bureaux d'études et/ou chambres d'agriculture)
 - Suivre le bon déroulement de l'étude de diagnostic de l'AAC
- 3. Suivre l'élaboration ou faire élaborer le programme d'action permettant de protéger la ou les AAC identifiées(s)**
 - Animer la démarche d'élaboration du plan d'action
 - Evaluer et articuler les études préalables
 - Assurer la concertation entre les parties prenantes (élus, agriculteurs, équipes techniques...)
 - Organiser et animer les réunions du comité de pilotage (copil)
 - S'assurer de la cohérence des actions proposées pour le territoire et rédiger le programme d'actions et sa stratégie de mise en œuvre
 - Elaborer le budget du programme d'actions
- 4. Mettre en œuvre et évaluer le programme d'action**
 - Assurer (ou relayer à un prestataire) la mise en œuvre technique du plan d'action auprès des agriculteurs et des acteurs en zones non agricoles
 - Assurer la mise en œuvre administrative et financière du programme d'action et de son suivi (contractualisation, suivi des indicateurs)
 - Suivre et évaluer le plan d'action : diagnostic en continu des pressions, synthèse des résultats
- 5. Animer la démarche de protection des captages**
 - Coordonner les activités des différentes parties prenantes
 - Dialoguer et concerter avec l'ensemble des acteurs du territoire
 - Mettre en place des actions de communication relatives à la protection des ressources en eau
 - Organiser des réunions thématiques, bilans annuels
 - Assurer le conseil technique aux agriculteurs pour la modification des pratiques
 - Assurer un conseil réglementaire/administratif (PAC, MAEC, PCAE,...)
 - Conseiller techniquement les élus, les particuliers
 - Effectuer et suivre les demandes d'aides financières
 - Assurer une veille réglementaire et technique
 - Encadrer une équipe (selon la structure)

MISSIONS

Afin de protéger et/ou reconquérir la qualité de l'eau :

- Mettre en place un projet de territoire
- Appliquer la politique décidée par la collectivité territoriale en matière de protection de la ressource en eau
- Connaître les acteurs et les enjeux
- Proposer une stratégie validée par le Copil et portée par le maître d'ouvrage

CAPACITES REQUISES

Diplômes ou expériences requis pour occuper le poste :

Bac + 5 dans le domaine de l'agronomie, l'agriculture, la gestion des ressources en eau ou l'environnement

Connaissances nécessaires :

Hydrogéologie, agronomie, protection de la ressource en eau, fonctionnement des collectivités territoriales, diagnostic territorial, marchés publics, foncier, changement de systèmes, filières, bio

Compétences nécessaires :

Conduire un projet, rechercher des financements, gérer un budget, animer, communiquer, organiser, gérer les conflits, suivre des prestations externes (d'études ou de travaux)

Autres appellations

Chargé de mission, Conseiller environnement, animateur captage prioritaire, conseiller agro-environnement, chargé de la gestion des ressources en eau, animateur des ressources en eau, animateur territorial des ressources en eau

Position/Acteurs

Maître d'Ouvrage : *Collectivité territoriale*

Employeur : *Collectivité territoriale, Chambre d'agriculture, Bureau d'études*

Financeur : *Agences de l'eau, Collectivités*

Partenaires : *Chambres d'Agriculture, Entreprises agricoles et non agricoles, Coopérative, Safer, services de l'Etat*

Document 4

La cartographie des cursus de formation

Selon la description des organismes de formation déjà réalisée, nous pouvons dessiner un cursus de formation qui reprend le renforcement des compétences émis par l'enquête auprès des animateurs AAC. L'animateur aura plusieurs organismes à sa disposition en fonction de son statut :

- Origine « collectivité territoriale » : formations principalement avec le CNFPT et ensuite accès possibles auprès d'AgroParistech, Résolia, BRGM et OIEau
- Origine « chambre d'agricultures » : formations principalement avec Résolia mais accès possibles auprès d'AgroParistech, BRGM et OIEau
- Origine « Bureaux d'études » ou autres privés : formations possibles avec AgroParistech, Résolia, BRGM et OIEau

Les thématiques reprennent le référentiel « compétences » : activités générales de l'animateur (Animer la démarche protection des ressources en eau, concerner ; Coordonner et gérer les conflits d'usages sur le territoire ; Organiser, diffuser et valoriser la connaissance ; Communiquer), activités techniques (Apporter un appui technique aux collectivités sur le territoire ; Réaliser les diagnostics préalables à l'élaboration du plan d'action AAC ; Elaborer et mettre en œuvre le plan d'action AAC ; Evaluer le plan d'action), activités administratives (Conduire un projet ; Financer un projet ; Sous-traiter un projet ; Gérer une équipe, diriger une structure porteuse).

Les différents organismes de formation peuvent répondre à la majorité des renforcements de compétences recherchés, cependant certaines formations manquent dans cette offre générale.

Dans la thématique « Organiser, diffuser et valoriser la connaissance », il manque des formations sur le principe de gestion des connaissances et de la mise à disposition des informations.

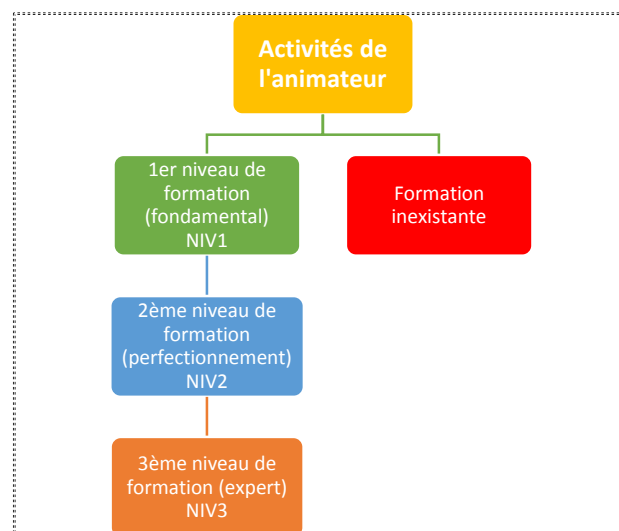
Dans la thématique « Communiquer », il manque des formations sur les actions de sensibilisation des différents publics.

Concernant la formation sur la partie « Vulgarisation », il est possible de trouver des formations ouvertes à un public plus large via des universités comme la formation « Vulgariser, diffuser les sciences : réflexion et applications » animée par le Centre de Vulgarisation des Connaissances (CVC) pendant 3j à la Faculté des Sciences d'Orsay. Certaines associations comme « Science et Partage » proposent également des formations « les bases de la vulgarisation » pendant 1j ou « Communiquer sur tous supports » pendant 3j.

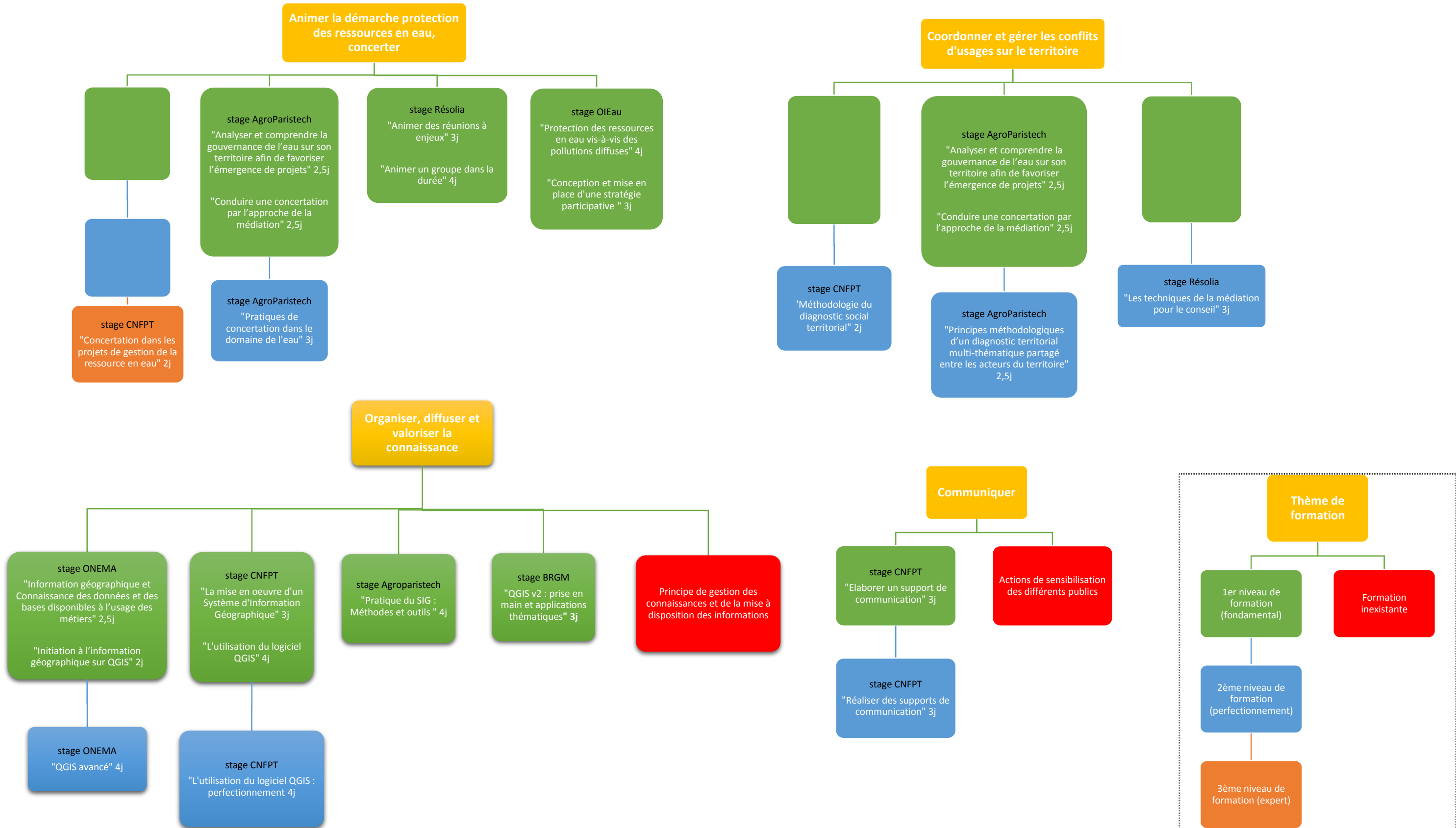
Dans la thématique « Apporter un appui technique aux collectivités sur le territoire », il manque des formations sur les connaissances générales en analyses économiques.

Pour la thématique « Evaluer le plan d'action », d'autres outils pourraient être utilisés comme les sessions de rencontres et d'échanges entre les animateurs AAC puisqu'aucune formation n'existe dans ce domaine.

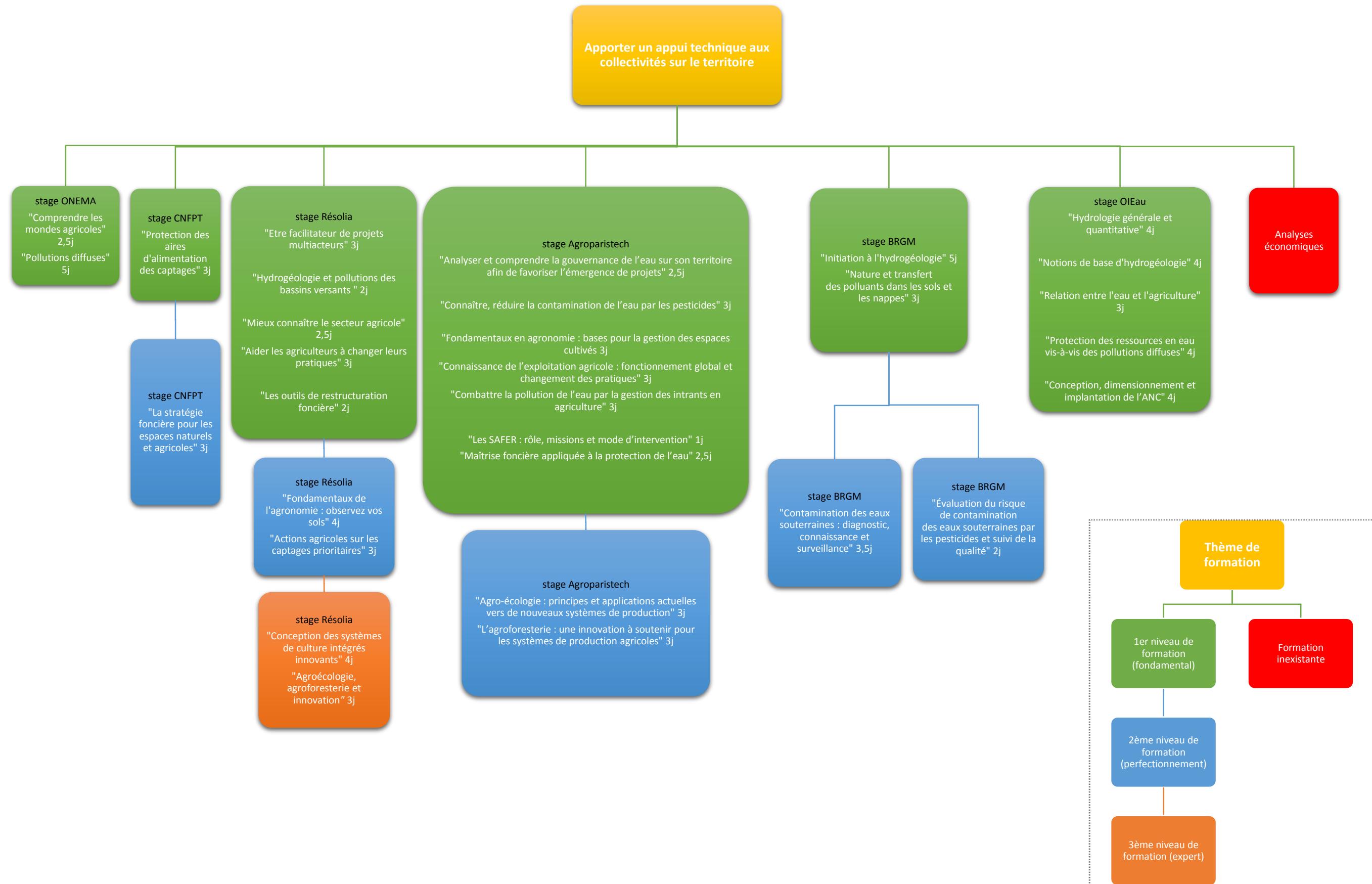
Ci-après, nous retrouvons les cursus de formation possibles pour chaque thème suivant le schéma de couleur indiqué ci-dessous :



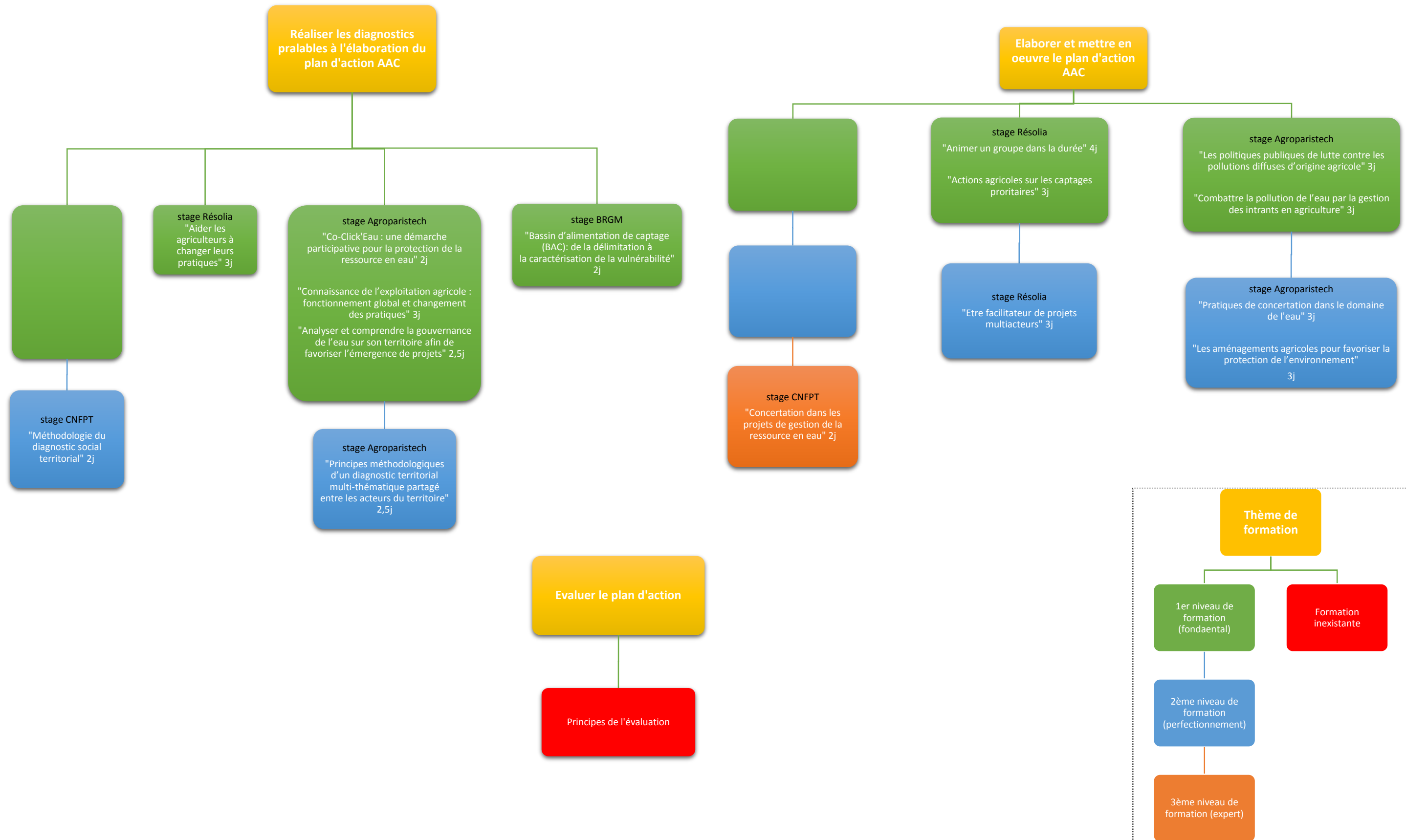
ACTIVITES DE GESTION DE PROJET DE L'ANIMATEUR



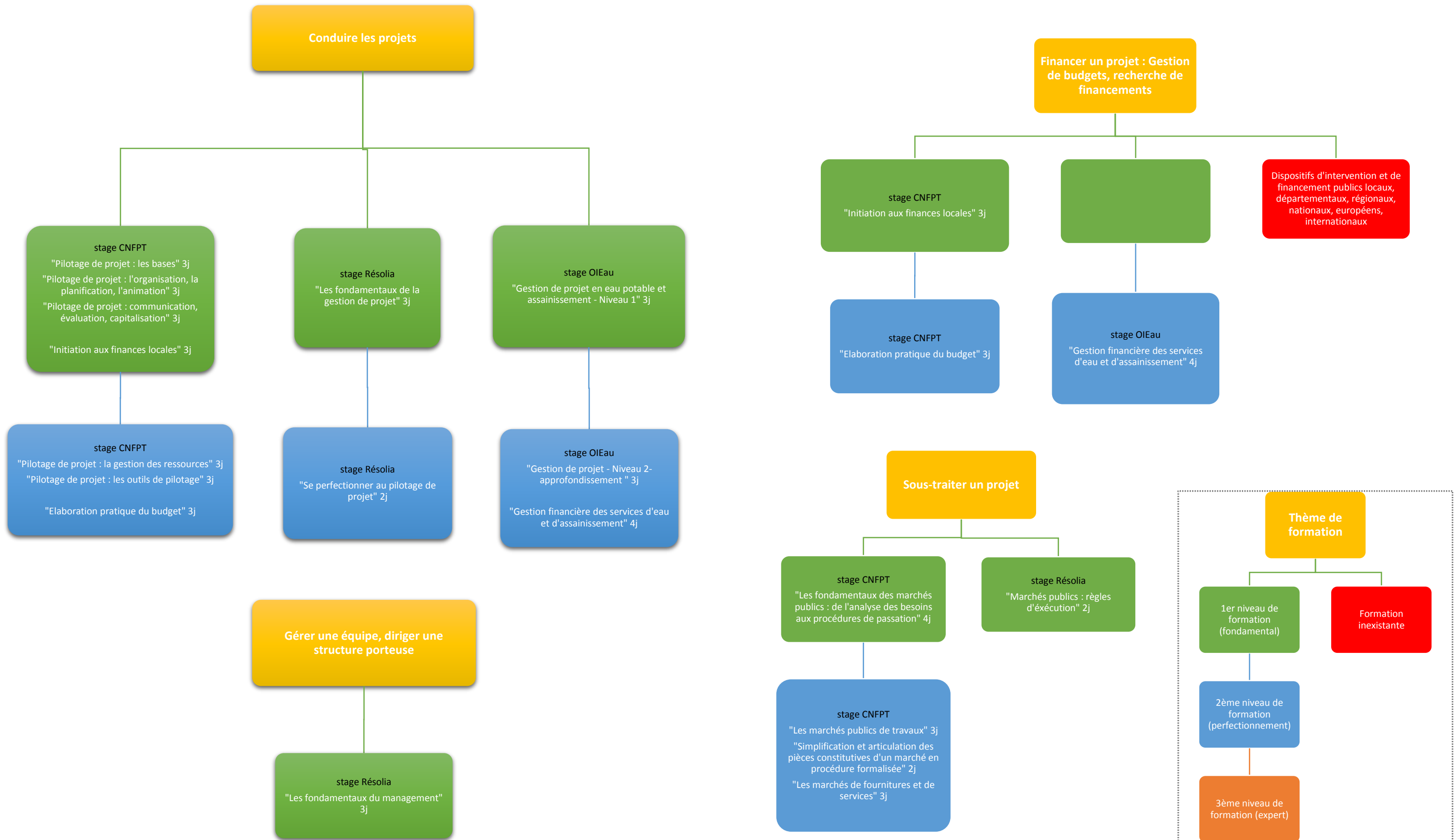
ACTIVITES TECHNIQUES



ACTIVITES TECHNIQUES



ACTIVITES ADMINISTRATIVES





*Office
International
de l'Eau*

15 rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex

Tél. (33) 5 55 11 47 80
www.oieau.org

Avec le soutien de l'Onema



www.onema.fr